

Vos questions / nos réponses

mon fils et le cannabis

Par [Profil supprimé](#) Postée le 04/04/2012 15:24

Bonjour, mon fils agé de quinze ans est actuellement en internat pour faire un bac professionnel. J'ai confirmation de sa consommation de cannabis car j'ai surpris une conversation sur facebook où il parlait notamment de fumer un joint, puis j'ai trouvé des filtres et du papier à rouler, et des cigarettes. Un de ses professeurs nous a dit que depuis quelque temps il le trouvait somnolent ! Nous avons parlé avec lui sans lui dire d'où provenaient nos soupçons. Il a nié en bloc mais il a finit par avouer à son père qu'il avait fumé une cigarette occasionnellement mais que c'était terminé. Pourtant un ami proche, qui a un fils du même age que le notre, est venu nous prévenir que son fils avait bien vu le notre fumer du cannabis avec des copains tout le dimanche après-midi et qu'il était "défoncé". En ce moment, il est à l'internat, il rentre demain soir pour quinze jours de vacances et il a bien l'intention d'aller voir ses copains. La question que je me pose est de savoir s'il faut oui ou non lui interdire les sorties, les nuits chez les copains ? ce qui serait vraiment difficile. D'un autre coté, je me dis c'est avec eux qu'il va fumer du cannabis. En fume t-il en semaine également ? Dois je aussi avertir les autres parents ? Merci

Mise en ligne le 05/04/2012

Bonjour,

Nous comprenons votre questionnement. Le mieux serait de pouvoir en échanger avec lui en évitant de vous situer sur un versant moralisateur ou répressif. Le plus important est de préserver le dialogue et l'écoute entre vous. Il faut lui parler du cannabis de manière "dépassionnée" et non jugeante en attirant son attention sur les complications liées à une consommation régulière de cannabis.

Il nous parait aussi important de lui rappeler qu'il n'est pas conseillé de consommer du cannabis très jeune. En effet, les dernières études montrent que plus on commence à consommer du cannabis tôt, plus les risques potentiels de développer un terrain addictif à l'âge adulte sont importants.

S'il sent que vous êtes "ouverts" sur le sujet et dans une attitude non jugeante, cela peut l'aider à verbaliser et à exprimer les choses. Vu son âge, on peut faire l'hypothèse que pour l'instant, il se situe dans l'expérimentation, la découverte de ce produit et qu'il en a un usage occasionnel et récréatif comme beaucoup d'adolescents entre 16 et 25 ans. Le priver de sorties nous semble également difficile, tôt ou tard, il sera de toute façon confronté à l'alcool, au cannabis et peut être même à d'autres produits. Plus vous privilégiez le dialogue en "balisant le terrain" plus vous mettez de chances de votre côté que sa consommation ne devienne

pas problématique. Il est important qu'il puisse sortir et voir ses copains comme n'importe quel ado de son âge dans le respect des limites que vous lui imposez (heures de sorties / rentrées). Vous pouvez lui dire que vous n'êtes pas "duples" et pas d'accord non plus avec ses consommations. Bien sûr, il risque peut être de fumer du cannabis mais ce n'est pas la seule raison qui le fait apprécier ces moments passés avec ses amis. Le groupe de copain est très important à cet âge, il permet de se trouver des repères, une identité, une place dans le groupe et c'est bien sur l'âge des premières expérimentations ...

Il ne nous semble pas non plus qu'il faille en avertir les autres parents. Cela pourrait être perçu comme intrusif ou envahissant et cela pourrait entraîner des situations conflictuelles dont vous seriez indirectement responsables compte tenu de vos "révélations".

Si vous souhaitez approfondir cette question, nous ne saurions que trop vous conseiller de prendre contact avec la structure ci dessous. Ces consultations cannabis ont été créées à l'intention des jeunes usagers de cannabis et de leur entourage. Vous pouvez donc y aller indépendamment de votre fils ou ensemble. La prise en charge dans ces consultations est gratuite et anonyme (respect de la confidentialité). Vous y trouverez du soutien et de l'écoute ainsi qu'une aide concrète au positionnement en tant que parents. Ces consultations sont animées et gérées par une équipe pluridisciplinaire (éducateurs spécialisés, médecins, psychologues ..)

Enfin, si vous le souhaitez vous pouvez joindre l'un de nos écouteurs au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7j /7 de 8h à 2h) pour de plus amples informations.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Centre d'Accueil et de Soins des Dépendances

**7, rue Erckmann Chatrian
57400 SARREBOURG**

Tél : 03 87 03 03 25

Site web : www.ch-lorquin.fr/

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 17h sur rendez-vous.

Voir la fiche détaillée